

Une Communauté d'Agglomération externalise ses RH auprès de e-Paye et SIS

e-Paye, spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion des Ressources Humaines et SIS (Société d'Informatique et Système), éditeur de solutions spécialisées dans la fonction publique territoriale ont été choisis pour l'externalisation complète de la paye et de la gestion administrative du personnel de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB). Celle-ci est composée de 7 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous, au Sud des Hauts-de-Seine et au Nord de l'Essonne. Ces sept communes ont transféré certaines de leurs compétences à la communauté d'agglomération afin d'optimiser leur fonctionnement au quotidien.

La paye a tout d'abord été traitée par l'une des communes membres de l'agglomération avant que cette application ne soit rapatriée auprès de la CAHB. Nous avons alors lancé un appel d'offres selon la procédure habituelle des marchés publics », explique Jean-Paul Martinerie, vice-président de la Communauté d'agglomération.

Une consultation a été ainsi lancée et trois sociétés ont répondu. « Au final, le groupement e-Paye/SIS a été retenu car l'offre présentait un ratio intéressant entre le prix et les capacités du groupement, et en plus il réunissait à la fois, une maîtrise des traitements externalisés et une bonne connaissance des payes dans le secteur public avec la solution SIS-GRH Paye déjà fortement répandue auprès des Services Départementaux d'Incendies et de Secours (SDIS) indique M. Martinerie.

L'agglomération a sélectionné la solution SIS GRH paye en décembre 2006 et réalisé l'implémentation en quatre temps. En décembre 2006, un comité de pilotage, rassemblant un élu et les administratifs en charge du dossier, ainsi que l'assistant à maîtrise d'ouvrage, est mis en place et l'ordre de service est passé.

En janvier et février, deux « payes à blanc » sont réalisées, afin de comparer les nouvelles payes avec celles réalisées auparavant permettant de mettre à jour certaines erreurs. En mars 2007, après une reprise de l'ensemble des données de façon à pouvoir remonter les historiques de carrière, la solution mise en place gère les 120 payes de l'agglomération. En juin 2007, suite à l'intégration d'une nouvelle compétence au sein de la communauté d'agglomération, les bulletins de paye ont doublé passant ainsi de 120 à 225.